

Compte-rendu du Conseil d'École du jeudi 5 novembre 2015

Le Conseil d'École s'est réuni le jeudi 5 novembre à 18h30, en présence de M. VIGNON (maire), de Mme CORRE-DIVERRES (adjointe aux affaires scolaires), de Hervé GAUDIN (DDEN), de Claudine AUTRET (employée municipale), des enseignants et des parents d'élèves élus. Sont excusés: Sylvie Boué, Yann Simon et Gurwann Moire.

1- Elections du 9 octobre :

8 parents ont été élus (la liste reste affichée sur la vitre du bureau de direction). Le directeur regrette la faible participation des électeurs (73 votants sur 260 possibles : 28, 29 % de participation contre 28, 93 % l'an dernier).

2- RASED :

Jean-Luc Terrom, enseignant du RASED intervenant à l'école, nous présente les modalités et finalités de ses interventions.

RASED = Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté.

Le RASED de Landerneau, situé à l'école Marie-Curie, se compose de 3 membres : une psychologue scolaire : Catherine Bourreau et 2 maîtres E à mi-temps : Jean-Luc Terrom, pour notre secteur et Aurélie Quéré.

Sur les 3 dernières années, environ 10 élèves de l'école par an ont été concernés par une prise en charge. M. Terrom, maître E ou enseignant d'adaptation, intervient dans les situations où les élèves manifestent des difficultés à comprendre et à apprendre. Il aide l'élève à prendre conscience des attitudes et des méthodes de travail efficaces en référence aux programmes de l'école primaire.

L'autre spécialité des enseignants du RASED est le maître G, enseignant chargé de l'aide spécialisée à dominante rééducative mais cette spécialité n'existe pas sur le secteur de Landerneau.

Concrètement, les enseignants adressent des fiches de demandes d'aide au RASED pour les enfants en difficulté. Le réseau traite les demandes et y répond. Cette réponse spécifie les actions à mener : une prise en charge sur plusieurs séances pour les élèves de cycle 2 (CP au CE2) en priorité, pour le cycle 3, des actions à mener en classe par les enseignants pour prendre mieux en compte les difficultés de l'élèves (PPRE : Programme Personnalisé de Réussite Educative, par exemple). Pour des élèves de cycle 1, exceptionnellement, une observation en classe peut être réalisée ou des conseils dispensés aux enseignants ou aux parents.

3- Vote du règlement intérieur de l'école :

Sans aucune modification, ce règlement est adopté à l'unanimité, il sera remis aux nouvelles familles de l'école lors des prochaines inscriptions (car déjà distribué l'an dernier à l'ensemble des familles) en échange d'un reçu de prise de connaissance et d'acceptation de celui-ci et figure sur le site de la commune. Pour le retrouver facilement, il suffit de taper : www.saint-urbain.com, puis rubrique Ecole/L'Ecole Communale/Règlement intérieur-Conseil d'Ecole.

4- Bilans de rentrée :

Au 1^{er} septembre dernier, 196 élèves étaient inscrits pour 8 classes, sensiblement le même effectif que l'an passé.

Nolwenn Prigent assure le quart de décharge du directeur le mardi et quelques mercredis. Marielle Bomer assure un temps complet d'AVS en CE1 et CE2 auprès de 3 élèves.

Au niveau municipal, de nouveaux agents ont fait leur entrée dans l'école depuis début novembre : Mélissandre Ivorra et Tanguy Le Jonny à l'entretien des bâtiments, la cantine et la garderie.

5- Projets :

Les enseignants ont souhaité, comme l'an dernier, équilibrer le nombre des sorties, afin que chaque classe puisse profiter de celles-ci. Comme les années passées, le souci principal sera de limiter la participation financière des parents, (2 € par famille, somme maximale votée par l'APE), ceci ne pouvant bien évidemment se faire que grâce à la contribution de l'association des parents d'élèves (Animation Ecole). L'ensemble du projet se monte à environ 12 000 €. Rappelons que la municipalité aide également au transport des élèves (1500 €/an).

* Piscine : 2 classes concernées en période 4 (CM1 et CE2). Les séances se dérouleront le mardi, du 30 mars au 14 juin.

* Voyage scolaire (CM1 et CM2) : 5 jours en Angleterre (46 élèves concernés, du 13 au 17 juin 2016)

* Voile Scolaire (CM1) : elle a déjà eu lieu en septembre-octobre

* Pratique théâtrale (CM1 et CM2) : 24 heures d'intervention prévues de Frédéric Baron (Financement assuré par l'A.P.E.)

* J.M.F. (Jeunesses Musicales de France) : 3 séances pour les CE2, CM1 et CM2, une pour les CP et CE1 et une pour les MS et PS (la CCPLD et les JMF financent une grande partie de celles-ci depuis 2 ans)

* Un projet radio pour les CM1 avec Radio Evasion du Faou

* A ces activités, viendront s'ajouter le Festival du Court Métrage à Brest (4 classes : PS2-MS, GS, CE2 et CM2), une activité "Cinéma" pour les CP et CE1 (4 projections prévues à Plougastel), un spectacle de marionnettes à la salle Ty Kreisker pour les maternelles et les CP, des déplacements à Brest pour les MS/GS sur le thème des moyens de transport, une sortie bord de mer et en forêt pour les PS1-PS2,...

Le directeur demande aux enseignants de préciser sur les notes d'information adressées aux parents le montant de la participation de l'APE pour chaque sortie.

6- Rythmes Scolaires :

* Le fonctionnement est identique à celui de l'an passé, donc bien connu des enfants et des animateurs, qui ont tous été reconduits. Une nouveauté, cette année : le coût de chaque séance du vendredi a été fixé à 2€ par enfant. Pour cette première période, une légère baisse de fréquentation a été relevée. Certains animateurs doivent faire face à des enfants irrespectueux, ce qui nuit à la qualité des séances. Un courrier vient d'être adressé aux parents des élèves concernés .

La fréquentation des ateliers le vendredi se situe à 65% au lieu de 85% l'an passé.

7- Questions diverses :

* Conseil d'enfants : voir le compte-rendu affiché .Les nouveaux élus et leurs suppléants sont :

CP : Lilou Guégan et Aslan Leveaux-Baron (Hanna Geulin-Loevenbruck et Nolan Jouanny-Tremel)

CE1 : Lounès Séné et Mélissa Teihotu (Gaël Moire et Enora Queguiner)

CE2 : Louka Guégan et Mally Berrou (Angèle Omnès et Noé Jouany)

CM1 : Timéo Geulin-Loevenbruck et Ervan Dantec (Erell Kervévan et Orlane Buathier)

CM2 : Louane Bleybrunner et Esteban Gallet (Charlotte Galeron, Clara Le Levier et Gabriel Bothorel)

* Comme tous les ans, 2 parents sont requis pour assister aux commissions de restauration du SIVURIC qui ont lieu 2 fois par an (Pas de candidats pour le moment)

PROCHAIN CONSEIL : Mardi 8 mars 2016 à 18h30

Conseil des enfants du 15 octobre 2015

Dans la cour de récréation :

- Certaines classes ne respectent pas les terrains ainsi que le planning.
- Il y a beaucoup de bagarres.
- Les petits empêchent les grands de jouer.
- Ne plus faire les chaînes en élastiques, c'est dangereux !-
- Est-il possible de jouer avec le ballon de basket sous le préau ?
- Est-il possible d'avoir une cabane en bois dans la cour des élémentaires ?
- Peut-on ramener des jeux (billes, cartes...) de la maison ?
- Peut-on avoir de vrais cages de football ?

Dans la cantine :

- On aimerait que l'ordre de passage des classes change. En effet, à cause du nouveau système, certaines classes sont lésées.
- Certaines classes doublent les autres classes.
- Les plateaux sont tous abîmés. Il faudrait les changer.
- Il faudrait empêcher les petits de jeter la nourriture par terre.
- Il faudrait qu'il y ait moins de bruit (le personnel de la cantine devrait utiliser le permis à points).
- On attend beaucoup trop avant de rentrer dans le réfectoire. Du coup, certains élèves font n'importe quoi dans le rang.
- Les sanctions prises par les surveillants lors de la cantine sont injustes.

Dans la garderie :

- Il y a vraiment trop de bruit dans la garderie. On ne peut ni travailler ni dessiner tranquillement.
- Trop d'attente avant le goûter.
- Il manque des pièces dans les jeux.
- Les grands doivent toujours ranger les jeux le matin. Ils aimeraient que les petits les aident.
- Il y a trop de bruit, on ne peut pas travailler.
- Nous aimerions un goûter plus varié.

Lors des TAP :

- Nous voulons avoir le droit de choisir nos activités.
- Beaucoup d'enfants ne respectent pas les animateurs des TAP.
- Trop de bousculades à 15h.

Divers :

- Les vélos ne sont pas bien rangés sous l'abri.